

ON CONTINUE...

avec **l'UFR** des industries chimiques CGT

l'édito

EN FÉVRIER, MARS ET APRÈS S'IL LE FAUT...

ON CONTINUE JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME



➔ **À mobiliser largement l'ensemble des salariés, des privés d'emploi, des retraités, pour obtenir le retrait de cette réforme.**

Il ne s'agit pas uniquement de l'écrire, il faut travailler à la solidarité avec les travailleurs en grève. Pas seulement dans les manifestations, mais aussi en allant sur les piquets de grève, sur les blocages des lieux stratégiques de l'économie dans l'ensemble du territoire, en allant à la rencontre de la population sur les marchés et au-delà par la solidarité financière. (cf. Site internet de la FNIC-CGT). C'est par la solidarité avec les salariés en lutte que les retraités, en lien avec les syndicats dans les entreprises et les unions locales dans les territoires, peuvent participer à la reconduction de la mobilisation sur l'ensemble du pays afin d'obtenir le retrait de cette réforme.

➔ **À expliquer qu'une autre solution existe et faire comprendre à la population que contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, la CGT a des propositions pour pérenniser et financer notre système par répartition :**

- **L'arrêt des exonérations de cotisations sociales.**
- **L'augmentation des salaires (mini 2 000 €/mois) et son indexation sur l'inflation.**
- **L'obligation de supprimer les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes.**
- **L'interdiction des licenciements et des embauches massives par la mise en place des 32 heures.**
- **L'augmentation sans modulation des cotisations patronales de retraites, gelées depuis 20 ans.**
- **Le remplacement de la CSG par une cotisation sociale 60 % employeur et 40 % salarié et baser le financement de la retraite exclusivement sur le travail.**
- **La soumission à cotisation de toute forme de rémunération (participation, intéressement, abondements...).**

Les différentes réformes des retraites ont eu des conséquences sur la destruction de notre Sécurité sociale telle que l'avait conçue Ambroise Croizat lors de sa création.

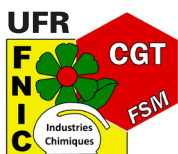
Il faut faire aboutir les revendications de la CGT sur ces propositions de pérennisation du système par répartition, dans un contexte de reprise en main par les travailleurs (de l'ICT à l'O/E, de l'actif au retraité et le privé d'emploi) en dehors du système capitaliste, ce système de surexploitation de la force de travail. C'est aussi ce système qui conduit aux guerres impérialistes, et à la destruction de la planète. ■

CELA MONTRE LA NÉCESSITÉ D'UNE RUPTURE TOTALE AVEC LE SYSTÈME CAPITALISTE.

Il faut s'organiser pour y travailler dès maintenant.

Sommaire

Une : L'édito • L'action, bilan des mobilisations p.2 • L'information, l'international p.3 • L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'action

BILAN DES MOBILISATIONS, NÉCESSAIRE BLOCAGE DE L'ÉCONOMIE

Le mardi 7 mars 2023 ce sont plus de 3 millions de salariés, du public comme du privé, jeunes et retraités, qui se sont mobilisés. Une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations.

Cela dit, même une solide grève générale de 24 heures ne fera pas reculer le gouvernement. C'est la raison pour laquelle 5 Fédérations nationales de la CGT : Industries chimiques, Cheminots, Énergie, Verre et Céramique, Ports et Docks ont appelé les salariés à s'engager dans des grèves reconductibles à compter du 7 mars. Les autres Fédérations ne se sentiraient-elles donc pas concernées ?

Un fait important doit être souligné : dans un certain nombre d'entreprises, les récentes journées d'action ont servi de point d'appui, et parfois de point de départ, à des grèves illimitées pour revendiquer des augmentations de salaire plus élevées que celles « proposées » par les patrons dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, NAO.

Ce lien entre la lutte contre la réforme des retraites et la lutte pour de nettes augmentations de salaire n'a rien d'anecdotique. Il est très significatif.

Si le mouvement actuel s'élève au niveau requis pour l'emporter, il fera nécessairement et spontanément émerger toute une série de revendications offensives dépassant largement le seul mot d'ordre défensif de retrait du projet de loi sur les retraites. Si un nombre croissant de secteurs s'engagent dans un mouvement de grèves reconductibles, les salariés de ce nouveau rapport de forces passeront inéluctablement à l'offensive sur d'autres revendications : salaires, conditions de travail, emploi, services publics, santé, protection sociale, assurance chômage, etc. Mieux encore, portés par la puissance de leur propre mouvement, la jeunesse, les travailleurs et les retraités voudront régler leur compte avec le gouvernement lui-même, c'est-à-dire le renverser et le remplacer par un gouvernement représentant leurs intérêts, et non plus ceux d'une minorité de parasites richissimes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, cette perspective n'est qu'une possibilité, bien sûr. Mais ce n'est pas une possibilité abstraite, déconnectée de la réalité, car une énorme quantité de colère accumulée travaille les profondeurs de la société française.

IL Y A DES BORNES
A NE PAS DEPASSER

RETRAITE

60

POUR
BIEN LA VIVRE

www.cgt.fr



Dans ce contexte, les dirigeants se réclamant de la gauche progressiste et du mouvement syndical devraient s'efforcer de lier la bataille contre la réforme des retraites à une lutte plus générale et plus offensive :

- contre l'ensemble de la politique du gouvernement, contre ce gouvernement lui-même, contre la destruction programmée de notre système de protection sociale, contre l'aggravation des conditions de vie des travailleurs, des retraités, contre l'anéantissement de nos conquies.

- pour la reconquête de nos conquies, pour la mise en place de mesures progressistes, l'amélioration du pouvoir d'achat, des conditions de travail, pour une vraie justice sociale.

Malheureusement, souvent trop tièdes pour la plupart, ils ne font rien de tel, ne remettant pas en cause le capitalisme. **Certes, il n'est pas inutile de focaliser la lutte sur le seul projet de loi du gouvernement sur les retraites en ce moment. Mais nos luttes ne doivent pas s'arrêter là, c'est tout le système néolibéral que nous devons combattre, et donc élargir la lutte à toutes nos revendications. Et ce sera aux salariés de décider du contenu de celles-ci.**

Cela implique, pour les défendre et les faire aboutir, la mise en place d'un puissant mouvement de grèves reconductibles. Sans cela point de salut. N'oublions pas qu'en juin 1936 et en mai 1968, les grèves générales illimitées ont pris par surprise l'ensemble de la classe politique. ■

l'information

PROCHAIN CONGRÈS CONFÉDÉRAL :

Le 53^{ème} Congrès confédéral se tiendra à Clermont-Ferrand du 27 au 31 mars 2023. Notre Fédération FNIC est dans la phase finale de préparation pour nos délégués représentant et portant les voix de nos syndicats. À ce jour, les 35 délégués attribués à la Fédération ont été enregistrés par la Commission des mandatements. 4 délégués retraités seront au Congrès pour nous représenter. ■

13^{ÈME} CONFERENCE UFR :

Notre conférence, à l'ordre du jour de laquelle figure notamment le renouvellement des mandats des membres du Conseil National de l'UFR, se tiendra, comme déjà publié dans nos précédents numéros, du 4 au 7 avril 2023, dans le village vacances de la Gaillarde, aux Issambres, dans le Var. Nous accueillons les candidatures pour quelques jours encore.

En effet, il serait dommage de vous priver, et de priver la Fédération et l'UFR de votre expérience, de votre vécu de militants, de toute cette richesse et de toute cette histoire que vous portez !

Vous avez tant à apporter aux futurs retraités que sont nos Camarades actifs qui, souvent écrasés par le quotidien et les attaques auxquelles ils doivent faire face dans les entreprises, n'ont pas toujours du temps à consacrer aux questions que nous, nous connaissons bien.

Ces 5 et 6 avril vont être consacrés à la discussion sur des sujets sérieux, comme la continuité syndicale ou la lutte, actifs et retraités tous unis pour la défense de notre système de retraite bien mis à mal en ce moment, les mensonges éhontés de certains médias et la propagande mensongère du gouvernement, mais aussi à des moments de culture, et de convivialité lors de la soirée fraternelle.

N'attendez plus, retournez vite votre bulletin de participation (cf. derniers numéros du On Continue). ■

l'international

GRÈCE : LA COLÈRE MONTE :

Les manifestations se multiplient en Grèce après l'accident de train du 28 février, le plus meurtrier qu'ait connu le pays (57 morts, surtout des jeunes).

Peu avant les élections prévues début avril, la négligence du gouvernement et les politiques d'austérité sont dans le viseur, ainsi que l'entreprise publique OSE, gestionnaire du réseau ferré, et Hellenic Train, la compagnie ferroviaire privée italienne, chargée de l'exploitation.

Le ministre des Transports, qui a démissionné, a admis que l'état du réseau grec «ne convient pas

au XXI^{ème} siècle». De graves anomalies avaient été dénoncées par les syndicats de cheminots ces dernières années, comme la signalisation, encore faite manuellement, ainsi que le manque de personnel. Des alertes sans effet.

Après la grosse manifestation du 8 mars dernier (65 000 personnes dans les rues), des milliers de personnes ont de nouveau manifesté dimanche 12 mars, accentuant la pression sur le gouvernement et réclamant la démission du premier ministre. ■

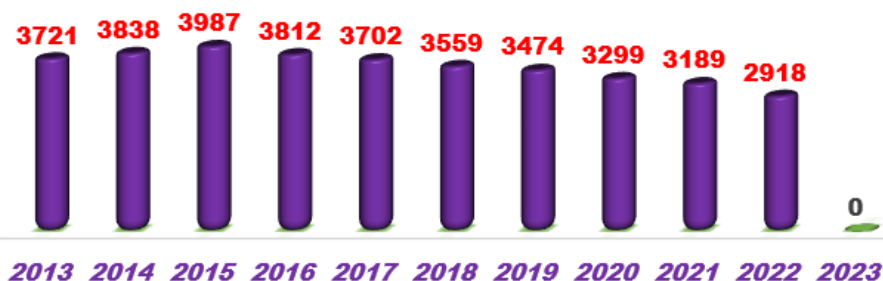
L'agenda

- 24 mai : PROCHAIN CONSEIL NATIONAL DE L'UFR

l'orga - le point...

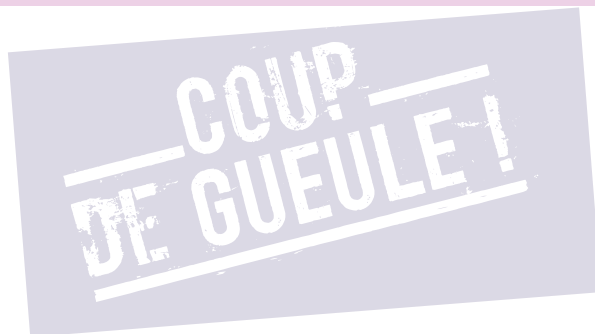
FNI AU 28 FÉVRIER 2023

Le constat est simple :
110 FNI de moins entre 2020 et 2021.



NOUS RAPPELONS QUE LE 1^{ER} ACTE MILITANT EST DE RÉGLER SES COTISATIONS. DANS LE CAS CONTRAIRE, IL NE S'AGIT NI PLUS NI MOINS QUE D'UN MANQUE DE RESPECT À L'ÉGARD DES STRUCTURES DE LA CGT.

l'orga - le point...



Crimes de guerre jamais sanctionnés

Peu de condamnations pour crimes de guerre sont obtenues par la Cour Pénale Internationale. Et ses enquêtes sont interminables.

Les États-Unis soustraient d'ailleurs toujours leurs propres citoyens et soldats de la juridiction de la Cour internationale de La Haye. Les donneurs de leçons américains ne veulent pas se soumettre eux-mêmes aux règles qu'ils édictent pour les autres. Entre autres, l'administration Bush a violé le droit international quand elle a décidé d'envahir l'Irak en 2003.

De hauts responsables américains ont perpétré des crimes de guerre quand ils ont ordonné la torture de prisonniers. La politique officielle des États-Unis d'« assassinats ciblés » par drones en Afghanistan, en Irak, au Yémen, en Somalie, au Pakistan et ailleurs contrevient aux lois de la guerre. Obama a fait de même en arrivant au pouvoir.

Et que dire des bombes atomiques larguées sur Hiroshima, Nagasaki, et celle qui devait détruire Tokyo mais a finalement fini dans la mer ? Jamais personne n'a sanctionné les USA pour les centaines de milliers de victimes de cette barbarie. ■